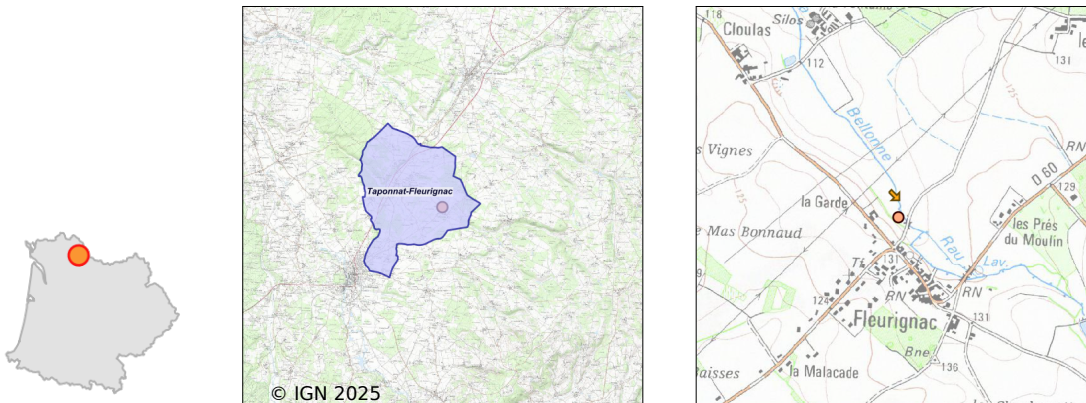


Système d'assainissement 2023

TAPONNAT FLEURIGNAC (FLEURIGNAC 2)



Station : TAPONNAT FLEURIGNAC (FLEURIGNAC 2)

Code Sandre	0516379V004
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE TAPONNAT FLEURIGNAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	février 2021
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	220 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	13 Kg/j
Charge nominale DCO	26 Kg/j
Charge nominale MES	19,8 Kg/j
Débit nominal temps sec	33 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés, Zone intermédiaire avant rejet
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	500 787, 6 522 086 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Bellonne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

15% de Taponnat-Fleurignac depuis 1964

Observations SDDE

Systeme de collecte

Le réseau est de type séparatif et comprend un poste de refoulement.

Il collecte des eaux claires parasites d'origine météorologique en quantité modérée. Néanmoins un phénomène de ressuyage pouvant être important est observé en période de nappe haute, notamment suite à de forts cumuls pluviométriques et lorsque les sols sont saturés en eau (cf. graphique de répartition des volumes en entrée de station).

Au regard de la réglementation et des surcharges hydrauliques parfois observées, une étude diagnostique du réseau sera à programmer à moyen terme. Elle permettra de cibler les points d'apports principaux de eaux claires parasites et de proposer un planning pluriannuel de travaux permettant de les limiter et d'améliorer le système de collecte. A cette occasion, un levé topographique de l'ensemble du réseau d'assainissement des eaux usées sera à prévoir pour une mise à jour des plans sous format SIG.

Aucuns travaux sur le réseau n'ont été portés à la connaissance de Charente Eaux en 2023.

Conseillé :

- Faire contrôler annuellement l'armoire électrique du poste par un organisme de vérification accrédité (APAVE, DEKRA, ou autre).
- Installer un module de télégestion sur le poste ou à minima un signal lumineux extérieur sur chaque armoire électrique, raccordé à une poire de niveau « très haut » afin de signaler un éventuel défaut de pompage.
- Faire vidanger et nettoyer en totalité le poste 1 à 2 fois par an, suivant son état d'encrassement, par un vidangeur agréé.

Station d'épuration

Le fonctionnement de la station est satisfaisant.

Le fonctionnement général de la station est satisfaisant.

Les postes d'injection fonctionnent bien et sont bien entretenus.

L'état des casiers de filtration est satisfaisant.

La charge hydraulique moyenne mesurée en 2023 correspond à 77% de la capacité hydraulique de temps sec de la station et 28% de la capacité hydraulique de temps de pluie.

Le débit journalier maximum mesuré en entrée de station a été de 245 m³/j (272% de la capacité de temps de pluie de la station). Les pointes de débits mesurés en entrée de station ont eu lieu suite à de forts cumuls pluviométriques ayant provoqués la montée de eaux de nappe et une saturation hydraulique des sols (phénomène de drainage de tranchée). Ces sur débits restent ponctuels et impactent donc peu le fonctionnement de la station. La consommation électrique augmente cependant durant cette période avec l'augmentation des temps de pompage des postes.

Aucun bypass en cours de traitement (surverse étage 1) n'a été mesuré en 2023.

Durant le bilan d'auto-surveillance réglementaire de 2023 (temps sec - nappe basse) la station a fonctionné à :

- Charge hydraulique : 40%,
- Charge organique : 56% (moyenne des charges en DCO et DBO₅).

La qualité de l'eau traitée était satisfaisante et respectait les normes de rejet fixées dans l'arrêté de prescription de la station.

Lors des visites tests réalisées en 2023, la qualité de l'eau traitée à la sortie de la station, mais aussi à la sortie du 1er étage de filtration était satisfaisante. Le fonctionnement de la station était satisfaisant.

Les effluents traités s'infiltrent en totalité dans les bassins d'infiltration (très bonne capacité d'infiltration des bassins).

En 2023, les bassins d'infiltration semblent avoir été alimentés tout au long de l'année (pas de bypass vers la

Bellonne effectué).

L'entretien et l'exploitation de la station sont satisfaisants.

Conseillé :

- Faire contrôler annuellement l'armoire électrique des postes par un organisme de vérification accrédité (APAVE, DEKRA, ou autre).
- Contrôler régulièrement le niveau de la Bellonne sur échelle limnimétrique installée. Dès que le débit de la Bellonne dépasse 24 l/s (correspondant à 48 cm lu sur échelle limnimétrique) les bassins de filtration peuvent être by-passés et leau traitée rejetée directement dans le cours deau.
- Alternier l'alimentation des casiers de chaque étage de filtration 2 fois par semaine.

Sous produits

Les boues sont stockées sur les filtres du 1er étage.

Aucun curage de boues du filtre planté de roseaux n'a été réalisé depuis la mise en service de la station.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0516379V002 TAPONNAT FLEURIGNAC (FLEURIGNAC)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	13,3 m3/j	40 %			8,3 m3/j	
DBO5	6,1 Kg/j	47 %	460 mg/l	100 %	0 Kg/j	3,2 mg/l
DCO	17,6 Kg/j	68 %	1 320 mg/l	96 %	0,7 Kg/j	86 mg/l
MES	6,4 Kg/j		480 mg/l	100 %	0 Kg/j	2,4 mg/l
NGL	1,6 Kg/j		118 mg/l	55 %	0,7 Kg/j	85 mg/l
NTK	1,6 Kg/j		118 mg/l	99 %	0 Kg/j	2,4 mg/l
PT	0,2 Kg/j		15 mg/l	41 %	0,1 Kg/j	14,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0516379V004>